Ligue de l'Orléanais de la
Fédération Française de Cyclotourisme

Adopté le
16/02/
2012

CHALLENGE DU CENTRE

CAHIER DES CHARGES

CAHIER DES CHARGES DU CHALLENGE DU CENTRE

Sommaire

AI Préambule	page	3
BI Esprit du challenge		3
CI Désignation de l'organisateur		3
DI Modalités de l'organisation		3
EI Diffusion des noms des organisateurs retenus		4
FI Tarifs préconisés		4
GI Rencontre organisateurs et commission challenges		4
HI Démarches du club organisateur		4
Il Exigences à respecter		4
JI Equipements souhaitables sur les points de convivialité		5
KI Etude du projet de programme		5
LI Fournitures à la charge de la ligue		5
MI Fournitures et démarches à la charge du club organisateur		5
NI Organisation de la journée		6
O/ Homologation de la randonnée aux participants		6
PI Homologation du Brevet du Challenge du Centre		6
QI Concentration Louis JEFFREDO		6
RI Remise des récompenses		7
SI Après la randonnée		7
TI Bilan du challenge		7
U/ Challenges et brevets attribués		7
VI Historique du Challenge du Centre		7
WI Modification du présent cahier des charges		7

A/ PREAMBULE:

Le challenge du Centre a vu le jour en 1977. A sa création, un triple but est recherché:

- organisation annuelle d'un grand rassemblement régional dans chacun des 6 départements de la Ligue,
- créer une dynamique et mieux se connaître entre cyclotouristes de la Ligue,
- proposer un dépaysement et sortir des sentiers "battus" par la découverte du patrimoine culturel du territoire.

Ce cahier des charges complète le règlement des challenges Régionaux du Centre et la lettre circulaire aux clubs organisateurs.

B/ ESPRIT DU CHALLENGE DU CENTRE:

Randonnées route, V.T.T et Cyclo Découvertes ouvertes à tous les licenciés FFCT et aux non licenciés FFCT. Les challenges et les trophées remis en jeux chaque année sont attribués à l'assemblée générale de ligue exclusivement à des clubs de la ligue de l'Orléanais. Le brevet du Centre est individuel. Il est accessible à tous les participants licenciés à la F.F.C.T remplissant les conditions définies dans un prochain chapitre.

C/ DESIGNATION DE L'ORGANISATEUR:

Quand :

- Possible dès la publication de la date à N-3 ans.

Comment :

- recherche par l'intermédiaire des Comités Départementaux, de clubs candidats à l'organisation du challenge du Centre,
- les clubs intéressés font acte de candidature par écrit auprès de leur comité départemental,
- le comité départemental fait le choix et informe par écrit le président de la Ligue de la candidature proposée,
- la commission des challenges étudie les candidatures remises par les comités départementaux avant de proposer un choix au Comité Directeur de la ligue qui décide.
- la ligue informe par écrit tous les clubs candidats et les présidents des comités départementaux concernés du choix effectué,
- la préférence sera donnée à **un ou plusieurs clubs** présentant toutes les garanties requises. Le parrainage est possible.
- en cas d'absence de candidat, le comité départemental concerné prendra les mesures nécessaires au maintien du challenge dans son département.

D/ MODALITES DE L'ORGANISATION:

Fréquence:

- une manifestation par an et par département dépendant de la ligue.

Ordre d'organisation:

- celui des départements composant la ligue: 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45 avec un décalage annuel. Le second organisateur de l'année N devient le premier à N+ 1 an.

Mois retenus:

- A adapter en fonction des dates des fêtes légales pendant les mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet, Septembre, Octobre.

Dates retenues:

- publiées dans le calendrier trisannuel de la ligue.

... *l.u*

Restrictions:

Aucune manifestation ne peut se dérouler dans la ligue à une date retenue pour un challenge régional. Cependant, une dérogation est accordée à un club organisant un brevet inscrit au calendrier régional. L'itinéraire choisi doit impérativement passer au lieu d'organisation du challenge du Centre. Dans cette hypothèse, le brevet comptera pour la concentration Louis JEFFREDO. Suivant sa formule, les participants seront, soit munis d'une carte individuelle de concentration soit d'un bordereau collectif que le capitaine de route d'un brevet Audax possédera.

E / DIFFUSION DES NOMS DES ORGANISATEURS RETENUS:

Dans chaque procès verbal de réunion du Comité Directeur de la ligue est joint en annexe le calendrier trisannuel de la ligue. Les manifestations à label régional y sont mentionnées. La réactualisation est automatique.
Les clubs retenus prennent toutes dispositions sur le plan local : demande de salles, de subventions, recherche de parcours, emplacements des points de convivialité (ravitaillement - contrôle).

F / TARIFS PRECONISES:

L'organisateur applique les tarifs préconisés par la ligue. Un supplément minimum, prévu par la Charte Fédérale des organisations, est demandé aux non licenciés F.F.C.T. Il comprend le montant de l'assurance ainsi que la valorisation de la licence. La gratuité est conseillée pour les jeunes licenciés F.F.C.T de moins de 18 ans.
Un tarif préférentiel pour les familles d'au moins 3 personnes et pour les jeunes de moins de 18 ans non licenciés F.F.C.T peut être proposé.

G / RENCONTRE ORGANISATEURS ET COMMISSION CHALLENGES:

Au cours du quatrième trimestre de l'année N, la commission Challenge conduit une réunion avec les clubs organisateurs de l'année N+1 où les points suivants seront traités:

- relecture du cahier des charges et du règlement du Challenge du Centre
- remise du dossier d'organisation et d'en accuser réception,
- récupérer le matériel encombrant destiné au premier challenge,
- 'aborder toutes les questions sur l'organisation du challenge.
- remise du projet de la plaquette avec les itinéraires

H/ DEMARCHES DU CLUB ORGANISATEUR:

A N - 5 mois avant la date de l'organisation, le club doit avoir transmis au responsable de la commission des challenges le projet du programme de la journée avec détails, itinéraires, horaires, tarifs sans oublier logos et citations de la fédération, de la ligue et du comité départemental.
En absence de réaction de l'organisation une relance sera effectuée par le Président de la Commission. Dans le cas du non-respect de la procédure, la prochaine randonnée du «Club organisateur» ne sera pas publiée dans les calendriers (national, régional et départemental).

I/ EXIGENCES A RESPECTER:

Les itinéraires comportent au moins :
- 3 circuits "route" compris entre 20 et 140 km avec passage aux sites ***BCN/BPF*** proches en empruntant des routes peu fréquentées par le trafic routier et présentant un réel intérêt touristique.
- Suivant possibilité, au moins 2 circuits "V.T.T" de randonnée
- Suivant possibilité, une (ou des) Cyclo découvertes. Cette formule de tourisme à vélo, accompagnée si possible par des animateurs club, est fortement conseillée pour accueillir les adeptes de cette nouvelle pratique définie par la FFCT. Elle peut être séparée ou couplée selon le programme des organisations.

Les points de convivialité (ravitaillement et contrôle) seront ouverts en tenant de vitesses compatibles à la pratique du cyclotourisme à la F.F.C.T en privilégiant l'allongement des heures de fermeture:

- Route: mini: 13 km/h maxi: 22 km/h
- V.T.T : en fonction des difficultés du terrain.
- les accès aux points de convivialité respecteront les règles de sécurité et le Code de la route.
- prévoir le premier ravitaillement "route" commun à tous les circuits entre 20 ct 30 km du départ et le premier ravitaillement VTT entre 15 et 20 km.
- le couplage d'au moins un point de convivialité est souhaitable dans les randonnées mixtes « route et VTT ».

J / EQUIPEMENTS SOUHAITABLES SUR LES POINTS DE CONVIVIALITE:

La présence d'abris en cas de conditions atmosphériques défavorables, d'un poste d'eau potable et de W.C est recommandée.

K / ETUDE DU PROJET DE PROGRAMME:

- la commission des challenges étudie chaque dossier avant de donner son aval,
- elle autorise l'impression du programme pour diffusion aux différents destinataires:
    - tous les clubs de la ligue, les comités départementaux, le comité directeur de la ligue et les membres de la commission Challenge (obligatoire),
    - autres clubs à la discrétion du club organisateur.

L/ FOURNITURES A LA CHARGE DE LA LIGUE:

- 1 jeu d'étiquettes autocollantes des clubs de la ligue, des comités départementaux, du comité directeur de la ligue et des membres de la commission Challenge (invitations),
- 1 bordereau par brevet passant au lieu du challenge.
- 1 jeu de flèches de couleur jaune pour le fléchage des circuits "route".
- 1 jeu de flèches de couleur fuchsia pour le fléchage des circuits VTT.
- 1 lot de carnets de Brevet du Centre + un lot de cartes « Louis JEFFREDO » (à vendre, prix fixé 0.50 € chaque).
- en prêt la banderole "Challenge du Centre" de la ligue. A poser suivant possibilité quelques jours avant le challenge.

M/ FOURNITURES ET DEMARCHES A LA CHARGE DES ORGANISATEURS:

- les cartes de route et les reproductions ou les descriptifs des circuits avec indication du n° de téléphone de la permanence et celui des secours généralement le 18,
- les démarches administratives: déclaration(s) en préfecture(s) ou sous-préfecture(s), fiche simplifiée Natura 2000, demande(s) d'autorisation municipale de buvette(s) temporaire(s), autorisation O.N.F, déclaration SACEM si besoin, assurance des participants non licenciés F.F.CT (option B de l'assurance fédérale) ou assurance R.C plus des garanties en assurance corporelle si le club organisateur n'a pas souscrit l'assurance fédérale. Liste non exhaustive à compléter par l'organisateur.
- la publication d'un article d'appel (prévoir une photo) dans la revue "CycloTourisme" à transmettre au correspondant régional de la revue et dans la presse locale écrite. Attention au délai de remise du document pour la revue.
- l'information des autres médias couvrant le lieu de l'organisation du challenge.
- les invitations des personnalités (parlementaires, collectivités, Etat, mouvement sportif).

N/ ORGANISATION DE LA JOURNEE:

Prévoir une organisation rationnelle de la salle de départ:

- Prévoir un nombre suffisant d'ordinateurs pour l'enregistrement informatique des inscriptions (5 ou 6 minimum).
- tables d'inscription repérées par un guidage selon l'organisation.
- mise en place des personnes chargées des inscriptions] heure avant le premier départ.
- assurer une permanence toute la journée (renseignements, pointages, secours, etc. ...).
- proposer à la vente des carnets du Brevet du Centre et des cartes de route de la concentration Louis JEFFREDO.
- prévoir une aire de lavage V.T.T à plusieurs postes pour les organisations spécifiques,
- pointer et recueillir les cartes de route des participants à la concentration Louis JEFFREDO.
- disposer une table pour recevoir les enveloppes remises par les clubs, les comités départementaux et la ligue.
- installer des panneaux d'affichage réservés en priorité aux structures de la F.F.C.T (manifestations et informations).

•.. 1
•••

O/ HOMOLOGATION DE LA RANDONNEE AUX PARTICIPANTS:

Tout participant ayant effectué un des circuits (route, V.T.T et Cyclo Découvertes) proposés par l'organisateur peut faire apposer à son retour un cachet dans la case prévue à cet effet à l'intérieur du carnet du Brevet du Centre

P/ HOMOLOGATION DU BREVET DU CENTRE:

Tout carnet du Brevet du Centre adressé au responsable de la commission des challenges avant le 15 octobre et revêtu des 12 cachets, soit 2 randonnées par département, est homologué après vérification. Un diplôme nominatif est remis à l'assemblée générale de la ligue de l'année. La médaille du Brevet du Centre est en vente le jour de l'assemblée générale ou auprès du responsable de la commission des challenges. Le super Brevet du Centre est attribué après l'homologation du 5ème carnet. L'homologation du 10ème carnet donne droit à l'attribution d'un objet d'art personnalisé.

Q/ CONCENTRATION LOUIS JEFFREDO :

Chaque participant doit être en possession d'une carte individuelle de route. L'organisateur récupère cette carte, appose le tampon du club. En fin de journée, il rempli le bordereau récapitulatif.
Dans le cas d'un brevet Audax passant par le lieu du challenge, le capitaine de route remet le bordereau récapitulatif des participants. La distance retenue est celle, à vol d'oiseau, entre le point de départ du brevet et le lieu du challenge. Quant aux autres brevets, les participants auront une carte individuelle de concentration.
La table "Concentration Louis JEFFREDO" est ouverte jusqu'à 16H00 le jour du Challenge du Centre.
Les cartes de route de la concentration sont en vente auprès:

- du responsable des challenges,
- dans tous les challenges à la table de pointage de la randonnée et des Brevets du Centre.

Il est laissé à l'appréciation de l'organisateur d'offrir un rafraîchissement voire un en-cas à l'arrivée des participants de la concentration.

R/ REMISE DES RECOMPENSES:

A 16H00 impérativement, proclamation des résultats de la journée en présence des personnalités.

- Citation des clubs les mieux représentés (au moins un par département de la Ligue) soit en valeur absolue (le plus de participants), soit en valeur relative (nombre de participants en pourcentage/nombre de licenciés).
- Eviter le cumul des récompenses pour un même club dans la même discipline (Route, VVT, Cyclo découvertes, Concentration Louis JEFFREDO).
- les récompenses collectives seront remises au(x) club(s) représenté(s) par au moins un de ses membres à l'exception des clubs participant à la concentration Louis JEFFREDO.
- favoriser les groupes de jeunes.
- prévoir un article succinct avec chiffres à remettre au (x) journaliste(s) présentes).

S/ APRES LA RANDONNEE:

Le responsable de la commission des challenges ou son (ses) représentant(s) procède (ent) à la reprise des matériels confiés aux organisateurs pour la vente.

T/ BILAN DUCHALLENGE:

Dans la semaine qui suit le challenge, l'organisateur fait parvenir:
- au responsable de la commission des challenges:
  - les bordereaux de participation au challenge,
  - les bordereaux de la concentration,
  - la totalité des cartes individuelles des participants à la concentration récupérée le jour du pointage.
- aux journalistes absents à la remise des récompenses:
  - un article relatant le déroulement et les résultats de la manifestation.
- à son comité départemental:
  - un compte-rendu de la manifestation.

U/ CHALLENGES ET BREVETS ATTRIBUES :

Les randonnées du challenge du Centre servent de support d'attribution:

1) aux clubs de la ligue:
- du challenge de cyclotourisme du Centre.
- du challenge de l'assiduité.
- du challenge de la progression.
- du challenge de la concentration Louis JEFFREDO.
- du challenge d'assiduité de la concentration Louis JEFFREDO.
- du challenge du Centre des jeunes.
- du challenge VTT : L'EVASION
- du super Trophée des jeunes.

2) à tous les licenciés de la F.F.C.T :
- du Brevet du Centre obtenu après avoir terminé un carnet de brevet.
- du super Brevet du Centre pour 5 carnets terminés puis 10, 15 etc...

V/ HISTORIQUE DU CHALLENGE DU CENTRE

La Ligue souhaite présenter à chaque Challenge du Centre l'exposition valorisant cette manifestation, exemplaire dans notre Ligue, par une évocation souvenir de toutes les organisations depuis l'origine en 1977. Cette exposition prend place dans la salle principale du lieu d'accueil pendant toute la journée.
Chaque année est présentée sur un panneau (1m X 0,70m) soit 38 panneaux en 2012. L'organisateur est chargé de prévoir les supports verticaux pour accrocher ces panneaux (grilles « Caddie » de préférence).
La Ligue prépare et complète les panneaux au fur et à mesure de la parution des documents relatifs aux différents challenges. C'est également la Ligue qui transporte les panneaux en en assure la pose, la veille du challenge) et la dépose (après la clôture).

W/ MODIFICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Elle sera validée par le comité directeur de la Ligue sur proposition de la commission des challenges régionaux.